

La Roseraie, 20 novembre 1910.

Monsieur et très honoré Confrère,

Il ne me reste malheureusement plus un seul exemplaire du tirage à part de ma contribution mycologique 1892-1894, sur je croyais, d'après mes notes, vous avoir adressé le 21 mars 1895, et dans lequel je décrivais sous le nom de Boletus violaceus une espèce sur j'ai reconnu plus tard être un Polyporus. A défaut de texte imprimé, je vous en donne ici la description manuscrite:

Chapeau convexe, irrégulier, à marge enroulée et festonnée, lisse, glabre et sec ou très légèrement visqueux (5-13 cm.), quelquefois entièrement violacé brouillé et rayé de brun et de noir; quelquefois violacé d'un côté et brunâtre plus ou moins foncé de l'autre; ordinairement violacé plus ou moins taché ou panaché de brunâtre, de jaune ocracé, de brun ocracé, de rouge lilacé et de rouge.

Pied vigoureux, égal, ou subbulbeux ou atténué ^(1.5 - 7.5 cm.) inférieurement, avec au sommet une zone blanche

annulaire & nettement délimitée au début, cette zone devenant de moins en moins nette avec l'âge, étant même lilacinâtre dans des exemplaires vieux; à la fin la partie inférieure du pied devient subconcolore au chapeau; quelquefois le pied est couvert de fines peluchures retroussées ou appliquées en zébrures.

Tubes très courts, presque imperceptibles au début, ayant à peine 2 mm. Dans la vieillesse, longuement décurrents, blancs puis brunâtres. Pores petits, irréguliers (anguleux, arrondis, ovales, allongés, quelques-uns sublabyrinthiformes), blancs puis légèrement rosé brunâtre.

Chair compacte, ferme, blanche puis teintée de rose, surtout à la base du pied. Tout le champignon, intact et entier, devient vert bouteille foncé par la dessiccation.

Odeur nulle; saveur subamère.

Sporés tuberculeuses, paraissant subrectangulaires ou subtriangulaires en place sur les basides, et montrant

{ des formes très inégulières quand elles flottent dans
la préparation ; dimensions $4 \times 5 \mu$.

Est-ce une bonne espèce ? Je n'en sais rien. Je
suis presque tenté d'y voir Polyporus leucomelas examiné
à tous les âges sur de nombreux individus et plus complètement
décrit par dans les ouvrages publiés. Peut-être aussi est-ce
une variété de cette espèce. En tout cas, la diagnose du
B. leucomelas Pers. est trop sommaire pour qu'on puisse se
prononcer avec certitude. Il n'y a pas même moyen de
savoir exactement sous quels arbres il pousse et de quel
humus il se nourrit. Micheli (p. 130) : "inter Scopas...
et v.g. in ericetis ad Castrum Martinum". Persoon : "rarissim.
in Hergynia". Fries (Syst. Myc. I, p. 346) : "in pinetis montanis",
(Symb. europ., p. 524) : "in silvis Upsaliae". Rabenhorst (2^e
édit.) : "in Wäldern". La plupart le signalent dans les Sapin-
nières. Trog (Vergleich. Schr. Scher. p. 36) : "in Tannwäldern",
Kunze : "in Nadelwäldern", Rabenhorst (1^{re} éd.) : "in Nadelwäld-
ern", Karsten "in pinetis", Quellet "sapinières montagneuses".

mais il faut remarquer que Secretan ne le signale pas
dans les sapinières du Jorat vaudois, où j'en l'ai jamais
vu non plus.

Quant à mon Polyporus violaceus, je n'en l'ai jamais vu
jeu dans la mousse, sous Pinus silvestris, soit au bois
d'Yver (Haute-Savoie), sous un petit groupe de pins
— où il voisine, pour le dire en passant, avec Lactarius
sanguifluus — tandis qu'il ne se trouve nulle part ailleurs
dans le reste du bois, soit au bois des Frères (canton
de Genève), sous un groupe de pins, le reste étant du
chêne.

Je crois qu'à votre place je ne publierais pas ce
Polyporus violaceus. Il est peut-être bon, mais j'ai
jusqu'ici été malheureux dans ma création d'espèces nouvelles;
il m'est le plus souvent arrivé de découvrir un beau jour que
l'espèce était parfaitement connue, mais sous une forme dif-
férente ou décrite par un auteur que je n'avais pas lu.

Même mon Cortinarius (Phlymacium) pelmatosporus, le plus

beau des Cortinaires, aux spores d. $18-20 \times 8-10\mu$, les plus
grandes que l'on connaisse chez les Cortinaires; que j'aurais
comme ma plus belle conquête, et qui ne se trouve en effet ni
dans Fries, ni dans votre V^e volume (Agaricineae), n'est
pas autre chose que Cortinarius praestans Cordier, comme
M. René Maire me l'a fait constater de mes yeux à Amnècy
en octobre dernier. Mais j'en avais pas consulté Cordier.

Et je crains bien aussi un beau jour de reconnaître que
mon Boletus splendidus, le plus beau des bolets, que j'ai décrit
dans le même fascicule que B. violaceus, et auquel j'ai fini
encore aujourd'hui, se trouve être quelque forme de
B. torosus, par exemple.

Depuis longtemps j'ai totalement renoncé à publier
des espèces nouvelles. Je garde en portefeuille ce que je
n'ai pu déterminer, attendant l'heure où je réussirai
mieux. J'étais très inexpérimenté quand j'ai publié
mes premières contributions, j'avais peu d'ouvrages
de mycologie et j'avais la naïveté de croire exactes

et suffisantes les descriptions que j'avais sous les yeux.
Il a bientôt fallu déchanter; et comme chat échaudé
crainant l'eau froide, j'ai préféré ne rien publier du tout
que de risquer d'encombrer la mycologie de synonymes;
ils sont assez comme cela.

Je vais vous faire ci-contre quelques croquis réduits
d'après mes planches qui vous donneront une idée du faciès
et des couleurs de la plante et qui vous permettront, par
comparaison avec les planches de P. leucomelas que vous
devez sans doute posséder, de juger si P. violaceus est une
espèce nouvelle ou simplement une forme un peu différente
d'une espèce déjà décrite.

Veuillez agréer, monsieur et très honoré confrère,
l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués

Chs Martin

P.S. Comme je suis presque toujours occupé hors de chez moi
quand il fait jour, et que j'ai eu seulement par-ci, par-là de
petits moments de lumière solaire pour colorier mes petites figures,
cela a retardé l'envoi de ma lettre, ce dont je vous prie
de m'excuser.

Polyporus violaceus Ch.-B. Martin



L'autre moitié du
chapeau et blanc
brunâtre.



Spores flottantes.



Spores en place